



**LA FERTE ALAIS  
ESSONNE**

**DATE DE CONVOCATION**

22 mai 2018

**DATE D'AFFICHAGE**

22 mai 2018

**NOMBRE DE CONSEILLERS**

En exercice : 27

Présents : 19

Votants : 20

**Mme Merlen et MM Le Péculier  
et Rietz n'ont pas pris part au  
vote**

**OBJET**

**Remplacement de  
M. Autrive et M. Le Péculier  
au sein de la commission  
des Finances**

Pour : 20

Contre : 0

Abstention : 0

Transmise en sous-

Préfecture le 3 0 MAI 2018

Publiée le 3 0 MAI 2018

Notifiée le 3 0 MAI 2018

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
COMMUNE DE LA FERTE-ALAIS**

L'an deux mille dix-huit, le 28 mai à 20h30, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mariannick MORVAN, Maire.

**Etaient présents :**

Mmes et M. Mariannick MORVAN, Jacqueline GALEAZZI, Ariel SHEPS, Claire HERLIN-CHAMAILLE, Philippe VAN ROSSOMME, Françoise BOUSSAT, Mauricette FERRAND, Guy PETITBON, Alexa PELAGE, Michelle LUCARAIN, Alain DENIMAL, Isabelle QUESNE, Lionnel LAFONTAINE, Caroline PARATRE, Christine CASIMIR, Hervé FRANEL, Katia MERLEN, Stéphane LE PECULIER, André RIETZ.

**Etaient absents excusés :**

Yves MARRE donne pouvoir à Claire HERLIN-CHAMAILLE  
Alain NOURY donne pouvoir à Françoise BOUSSAT  
José AZEVEDO donne pouvoir à Mariannick MORVAN  
Camille CRONIER donne pouvoir à Alexa PELAGE  
Philippe AUTRIVE donne pouvoir à Katia MERLEN

**Etaient absentes :**

Mélanie MATHIEU  
Kaïte Caroline VILLANUEVA  
Nasser OUDJIT

**REPLACEMENT DE M. PHILIPPE AUTRIVE ET M. STEPHANE  
LE PECULIER AU SEIN DE LA COMMISSION DES FINANCES**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** la délibération n°2014-XII-2 du 13 décembre 2014 portant création des commissions municipales,

**VU** la démission de Madame Katia Merlen, de Monsieur Stéphane Le Péculier et de Monsieur Philippe Autrive des commissions municipales de La Ferté Alais par courrier du 18 mars 2018,

**CONSIDERANT** qu'il est nécessaire de procéder au remplacement de Messieurs Autrive et Le Péculier au sein de la commission des finances,

**CONSIDERANT** que la nomination des membres des commissions doit intervenir selon le principe de la représentation proportionnelle afin de préserver l'expression pluraliste des élus communaux,

**VU** l'appel à candidature de Mme le Maire au sein du Conseil Municipal,

**VU** la candidature de M. Ariel SHEPS et M. Lionnel LAFONTAINE

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et voté à main levée, à 20 voix « pour » :**

- **PROCLAME** élus membres titulaires de la commission des finances, M. Ariel SHEPS et M. Lionnel LAFONTAINE,

- **PRECISE** que la composition de la COMMISSION DES FINANCES est désormais la suivante :

Mme Françoise BOUSSAT  
M. Guy PETITBON  
Mme Jacqueline GALEAZZI  
M. Philippe VAN ROSSOMME  
Mme Camille CRONIER  
M. Ariel SHEPS  
M. Lionnel LAFONTAINE  
Mme Caroline PARATRE

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, et ont les membres présents, signé au registre. Pour copie conforme.

Le Maire,

Mariannick MORVAN



## Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : Délibération V-V Remplacement de M. ATRIVE et M. LE PECULIER au sein de la commission des Finances

.....

Date de décision: 28/05/2018

Date de réception de l'accusé 30/05/2018  
de réception :

.....

Numéro de l'acte : DELIB05052018

Identifiant unique de l'acte : 091-219102324-20180528-DELIB05052018-DE

.....

Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 5 .3

Institutions et vie politique

Designation de representants

Date de la version de la 19/04/2017

classification :

.....

Nom du fichier : DELIB 5 REMPLACEMENT DE PA ET SLP COMMISSION FINANCES.pdf ( 99\_DE-091-219102324-20180528-DELIB05052018-DE-1-1\_1.pdf )

